

## FICHE PRATIQUE

### Pour la visite des locaux

### A communiquer au directeur de l'école

---

Avant ou après la visite des locaux, les DDEN auront à consulter les éléments suivants :

#### Incendie (Ne pas oublier d'inviter les DDEN pour les exercices).

- Registre de sécurité incendie
- Dernier avis de la commission communale de sécurité
- Date et contrôle des installations électriques
- Date et contrôle des installations gaz
- Date et contrôle de la chaufferie
- Date et contrôle des détecteurs et alarme incendie
- Date et contrôle des extincteurs
- Dates des 3 derniers exercices incendie

#### Divers

- Analyses et prélèvements de la pollution du sol (hydrocarbures – benzène etc...) Si besoin
- Analyse et prélèvement de la pollution de l'air (Si besoin)
- Mesures du gaz radon
- Mesure de l'amiante

#### Accessibilité des locaux

- Taux
- EVSI (si besoin)

#### La visite portera sur :

- l'état des locaux scolaires (chauffage, éclairage, chaleur l'été, isolation, peinture)
- Le mobilier scolaire (vétusté, adaptation)
- Les sanitaires scolaires (adaptation, propreté)
- L'informatique et numérique
- Les cours, jeux, accès de l'école
- La sécurité aux abords de l'école
- Salle de sport et de motricité (avec le matériel)
- Les défibrillateurs cardiaques et la formation du personnel municipal
- Existence d'un PPMS
- Gymnase ou autres lieux de pratique de sports

#### Sorties scolaires

#### Transports scolaires et extra -scolaires

#### Restauration scolaire

- Nbre d'enfants
- Elaboration des menus
- Produits bio
- Nbre de PAI

Médecine préventive pour les enfants

Médecine préventive pour les enseignants.